

Que peut-on montrer de la mort en direct?

Le médiateur

Daniel Cornu



Pas d'angélisme! Les faits divers sanglants, les crimes, les attentats appartiennent depuis que la presse est venue au secours de commerce des journaux populaires. De nos jours, ils s'installent le plus naturellement du monde sur les réseaux sociaux. Le Web permet de substituer à l'information relayée par les médias traditionnels une communication directe et immédiate qui échappe à tout contrôle préalable.

Ce changement décisif est au cœur de récents débats. Le plus saillant a surgi à la suite du meurtre en direct d'une journaliste et d'un cameraman de télévision, dans l'Etat américain de Virginie. Cela s'est passé à la fin du mois d'août lors d'une émission matinale, pendant une interview.

Les téléspectateurs n'ont pas été les seuls à voir les images du meurtre. La séquence a été largement reprise par des sites et des chaînes d'information. Ce n'est pas tout. L'auteur des coups de feu a tiré d'une main et filmé de l'autre. Il a diffusé après coup deux vidéos sur les réseaux sociaux: l'une montre son approche, pistolet au poing, l'autre les coups de feu ciblés.

Les plates-formes ont réagi, mais leur temps de réaction n'a pas été assez court pour empêcher le partage et la reprise des séquences. Quelle est leur valeur d'information? Quelles images diffuser au public? Faut-il restituer, par fidélité au document, l'intégralité d'une séquence? Sans disparaître, les critères déontologiques du journalisme sont

brouillés par la circulation accélérée des informations sur le Net. Les procédures de choix de nouvelles par les médias sont bousculées. A la fin, des critères pragmatiques et un discutabile arbitraire tendent à prendre la main. Chaque rédaction détermine les

«Un critère éthique d'ordre supérieur devrait s'imposer alors aux médias»

frontières qu'elle trace à l'exploitation du sensationnel. Tant la Tribune de Genève que 24 heures ont renoncé à reprendre sur leurs sites la séquence télévisée du meurtre. Les deux quotidiens se sont contentés d'une photographie, capture d'écran qui montre la journaliste jetant un cri d'effroi. L'image a été publiée par de nombreux autres journaux et ne manque pas d'évoquer l'œuvre célèbre du peintre norvégien Edvard Munch.

Pour sa part, Le Matin a laissé à ses internautes le choix d'accéder aux images reprises de la TV, en leur indiquant un lien. Il s'est cependant abstenu de répercuter les séquences morbides fournies par le meurtrier sur les réseaux sociaux.

Dans une telle confusion des pratiques et des normes professionnelles, un critère éthique d'ordre supérieur devrait s'imposer alors aux médias: s'abstenir de diffuser des séquences ou des images proposées par les auteurs d'actes criminels. Cela vaudrait pour le meurtrier de Virginie autant que pour les égorgés de Daech.

Face-à-face



Pour ou contre le projet de Nouvelle Comédie?

Il y a ceux, comme le scénographe Gilles Lambert, qui défendent coûte que coûte le projet de Nouvelle

Comédie, et il y a ceux, comme la députée Christina Meissner, qui s'interrogent sur les moyens financiers que cela implique. La Ville a voté sa part du budget. Pas l'Etat...

Le théâtre que Genève attend

L'invité

Gilles Lambert
Scénographe
Association pour une Nouvelle Comédie



Le projet de la Nouvelle Comédie a été conduit avec le plus grand sérieux: initié à l'aube des années 2000 par l'Association pour une Nouvelle Comédie, regroupant artistes et artisans du théâtre, ce projet a été l'occasion d'une collaboration exemplaire avec la Ville de Genève et les architectes lauréats, en vue d'établir le projet définitif.

La Nouvelle Comédie, institution théâtrale faitière de Genève, correspondra en tous points à ce qu'on peut espérer aujourd'hui d'un lieu de création et d'accueil moderne: une fabrique de théâtre innovante. Le choix d'installer la Nouvelle Comédie sur le site de la gare CEVA des Eaux-Vives fait l'unanimité par sa pertinence: accès au théâtre depuis toute la région, faisabilité avérée du cahier des charges, projet phare pour le plan de quartier, mise en chantier conjointe aux travaux du CEVA. Cependant, il a récemment été affirmé dans

les médias, et cela à plusieurs reprises, que la jauge, c'est-à-dire la capacité de la salle en spectateurs, serait insuffisante, avec seulement 500 places, et qu'en conséquence la Nouvelle Comédie ne pourrait pas accueillir des productions d'envergure. Cet argument est totalement inexact. Tout d'abord, il ne faut pas confondre scène et salle. La scène de la Nouvelle Comédie répondra précisément aux critères exigés par des spectacles de grandes dimensions (ouverture du cadre de scène de 12 à 14 mè-

tres, hauteur des cintres à 23 mètres, coulisses de murs à murs de 24 mètres, dessous conséquents, etc.). Quant à la salle, si sa jauge est mesurée à 500 spectateurs, c'est que ce parti pris correspond à tous les critères physiologiques et dramaturgiques en vigueur. De même que sur la scène les conditions d'exploitation seront excellentes, de même, dans la salle, les conditions de

confort seront optimales: les gradins d'une seule volée rassembleront la communauté des spectateurs en n'offrant que de bonnes places; depuis le dernier rang, mesuré à quelque 22 mètres du nez de scène, on verra et entendra encore parfaitement les comédiens. Une écoute et une visibilité idéales sont les véritables garanties d'un bon confort des spectateurs. Au-delà de la jauge de 500 places, il serait remis en question.

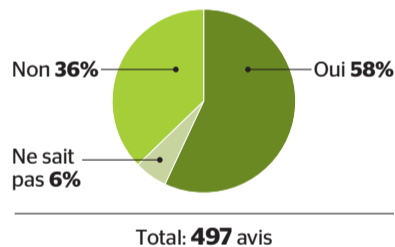
La Nouvelle Comédie s'interrogera sur l'état du monde et des personnes, divertira avec sensibilité, mais aussi s'interrogera sur les pratiques mêmes de l'art dramatique et leur évolution.

Rappelons enfin que la Nouvelle Comédie comprendra une deuxième salle, modulable, d'une jauge de 250 places, propice aux relations acteurs-spectateurs les plus diverses au travers de paradigmes scéniques novateurs.

La complémentarité de ces deux salles (plus de 700 spectateurs), assortie de tous les locaux nécessaires au bon fonctionnement d'un théâtre de création, fera de la Nouvelle Comédie un objet scénique majeur et exemplaire, pour le bien, en premier lieu, du public genevois.

Sondage

● La question d'hier Federer défait à l'US Open: réussira-t-il à remporter un 18e Grand Chelem?



Répondre à nos sondages sur: www.tdg.ch

www.tdg.ch

Vidéo

● Le retour de «Brice de Nice» Dix ans après les premières aventures du surfeur caricatural attendant la vague, Jean Dujardin tourne le deuxième opus de son succès de 2005, intitulé «Brice 3... parce que le 2 je l'ai cassé!»



Le coup de gueule de la Genevoise

Ce ne sont pas des jouets

J'aimerais en rajouter une couche concernant la décision du Cirque Knie de ne plus proposer de numéro avec des éléphants. Je ne suis pas d'accord avec ce qu'a écrit la députée Christina Meissner, dans le Courrier des lecteurs du 5 septembre, concernant la résolution qu'elle avait déposée au Grand Conseil pour que la balade des éléphants à travers Genève se perpétue. Je n'accuse pas le cirque de maltraiter les animaux, mais je n'admets pas qu'ils soient ridiculisés. Ils ne sont pas des jouets ou des peluches et n'ont pas leur place dans un cirque. Je me souviens de l'attitude exemplaire de Micheline

Calmy-Rey, il y a plusieurs années, lors de la promenade des éléphants dans la Vieille-Ville. Elle s'était tenue à l'écart des animaux alors que Martine Bruntschwig Graf s'amusait à leur donner des pommes. Un journaliste avait demandé à Mme Calmy-Rey pourquoi elle restait ainsi en retrait. Elle lui avait répondu qu'elle n'aimait pas l'exploitation des animaux.

Lydia Castelberg

Vous êtes un citoyen attentif et/ou indigné? La rédaction d'un billet d'humeur de 1000 signes vous tente? Envoyez-le à l'adresse postale de la Tribune de Genève ou par courriel à coupdegueule@tdg.ch

Nous ne pouvons pas tout faire

L'invitée

Christina Meissner
Députée UDC *



Carouge doit reconstruire son théâtre, Genève doit rénover son Grand Théâtre mais veut aussi construire une Nouvelle Comédie sur la Rive gauche et un nouveau centre multiculturel sur la Rive droite, à quelques centaines de mètres du projet veninolan de... centre d'art et de culture.

Lister les projets permettrait d'avoir une vue d'ensemble et de se rendre compte qu'en matière de culture, nos ambitions dépassent largement nos moyens et servent surtout à gonfler l'ego de certains magistrats.

Si l'on peut comprendre la volonté de mieux répartir sur le territoire les activités culturelles, leur financement (construction et fonctionnement) se compte en dizaines, voire en centaines de millions de francs. Pour la Nouvelle Comédie, l'ensemble du projet est devisé à 100 millions de francs, auxquels il faut ajouter près de

16 millions de frais de fonctionnement annuels.

Le budget cantonal 2016 présente en l'état un déficit d'environ 70 millions. Le degré d'autofinancement des investissements atteint un misérable taux de 47%. Ce phénomène alarmant conduit à un accroissement de la dette à hauteur de 350 millions. Le montant total de l'endettement du Canton devrait ainsi frôler le montant abyssal de 13,4 milliards, triste record de Suisse. C'est dans ce contexte

«Le Grand Conseil genevois est invité à voter la tête dans le sable un crédit de 45 millions»

de finances exsangues que le Grand Conseil genevois est invité à voter la tête dans le sable un crédit de 45 millions en faveur de la Nouvelle Comédie.

Les collectivités publiques, Canton en tête, devront faire des choix. Or nous som-

mes en pleine discussion sur la répartition des tâches entre communes et Canton. C'est dans ce cadre qu'il s'agit de discuter de la culture, des moyens qu'on lui attribue et de qui prendra en charge quoi.

Mais ne nous leurrions pas, nous ne pouvons pas tout faire, partout, il s'agit de l'admettre et de décider rapidement, non pas d'abandonner le théâtre ou la culture comme d'aucuns voudraient le faire croire, mais d'abandonner certains projets au lieu de continuer à tergiverser (trente ans de tergiversations pour la Nouvelle Comédie) et à dépenser des millions en études par peur de décevoir l'électeur.

Les collectivités au niveau cantonal et communal doivent réussir à créer, enfin, un budget par prestation qui équilibre les montants que l'on peut mettre à disposition des différentes prestations (le logement, la formation, le travail, la santé, la sécurité, la culture, etc.).

C'est à l'intérieur de ces budgets-là que les choix devront être faits et c'est alors que l'on verra si la Nouvelle Comédie est une priorité.

* 2e vice-présidente du Grand Conseil du Canton de Genève